

Le Forum des enseignantes et enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne

par Marc Leman

Lancé à l'automne de 1996 à l'initiative du Président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, le Forum des enseignantes et enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne offre à des professeurs d'études sociales de toutes les régions du Canada l'occasion de se rendre sur la Colline du Parlement pour se familiariser avec les rouages de notre démocratie parlementaire et échanger avec leurs collègues des idées et des connaissances sur des stratégies d'enseignement de cette importante matière. Rédigé par le coordonnateur du dernier Forum, cet article offre le point de vue d'un responsable sur cet exceptionnel programme de perfectionnement professionnel destiné aux enseignants.

En novembre 1997, soixante-cinq professeurs de sciences sociales de toutes les régions du pays et les présidents des associations professionnelles d'études sociales se sont rassemblés sur la Colline du Parlement dans le cadre du deuxième Forum des enseignantes et enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne. Ils avaient été choisis en fonction de leur excellence professionnelle par un comité composé de représentants de la collectivité des enseignants. Ils venaient à Ottawa pour se renseigner de première main sur les rouages de notre démocratie parlementaire et échanger avec leurs collègues des idées et des connaissances sur des stratégies d'enseignement de cette matière d'une importance cruciale.

Marc Leman est directeur de la Division des affaires politiques et sociales, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement. Du 1^{er} mars au 31 décembre 1997, il a été détaché auprès du Service d'information publique de la Direction de l'information et de la documentation afin de coordonner le Forum des enseignantes et enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne.

Historique et faits saillants du programme

Contrairement à leurs élèves, les enseignants ont peu d'occasions de se familiariser avec les rouages du Parlement.¹ Or, pour pouvoir initier comme il faut les jeunes au Parlement moderne et à ses complexités, ils doivent disposer d'un matériel didactique intéressant et de première main. En outre, pour présenter l'information de façon à inciter leurs élèves à en apprendre plus long sur l'institution parlementaire, ils ont besoin de stratégies d'enseignement novatrices. Avec ces principes en tête, le Président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, qui a derrière lui une longue carrière d'enseignant, a lancé en 1996 ce programme unique de perfectionnement professionnel d'une durée de quatre jours; il a été appuyé dans son initiative par le Président du Sénat, Gildas Molgat. Des participants de toutes les provinces ont pris part à la première édition du Forum. De l'avis général, ce fut un succès retentissant.

Le Forum a pour but principal de donner aux enseignants une expérience concrète de notre démocratie parlementaire et de les pousser ainsi à mettre en oeuvre des stratégies

d'enseignement novatrices et à en faire part aux collègues de leur école et de leur région. Il a aussi pour but de stimuler la discussion et l'analyse critique des éléments fondamentaux de la démocratie parlementaire et de permettre aux enseignants de partager leurs ressources et leurs méthodes en élaborant ensemble des stratégies d'enseignement. La mise en réseau fait partie intégrante du processus d'apprentissage tant pendant le Forum que par la suite. Il s'agit de favoriser l'établissement d'un réseau d'ambassadeurs qui soient en mesure d'aider les enseignants de leur région, de leur conseil scolaire ou de leur école à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies d'enseignement sur la démocratie parlementaire et l'éducation civique. Pendant le Forum, les participants se familiarisent avec les nombreuses ressources que le Parlement et d'autres organismes fédéraux mettent à leur disposition en vue d'améliorer leur enseignement de cette matière.

Le programme s'étend sur quatre journées bien remplies. Il comprend, entre autres, des réunions et des séances interactives avec des députés, des sénateurs, des agents parlementaires chevronnés et des hauts fonctionnaires; des séances d'information avec le Président de la Chambre des communes, le Président du Sénat et les greffiers à la procédure des deux chambres; des séances plénières sur le processus d'élaboration des politiques gouvernementales et d'adoption des lois et sur le rôle de l'organe exécutif du gouvernement; ainsi que des ateliers d'échange de vues et d'élaboration de stratégies d'enseignement. Chaque groupe, qui regroupe un nombre restreint de participants, est présidé par un animateur qui aide

les enseignants à faire état de leur expérience parlementaire et à élaborer des stratégies d'enseignement.

L'interaction avec des parlementaires et des membres du personnel est une composante essentielle du Forum qu'apprécient tant les enseignants que les politiciens. Les participants ont l'occasion de rencontrer en privé un sénateur ou un député, habituellement dans son bureau, pour discuter avec lui de ses expériences en Chambre et dans les comités; de la façon dont il gère les dossiers au niveau de sa circonscription ou de sa région; de l'équilibre qu'il doit maintenir entre ses convictions personnelles, l'opinion publique et la solidarité de parti; et des répercussions de son travail sur sa vie de famille.

Les participants sont tantôt étonnés par la lourde charge de travail des députés, tantôt émerveillés par la dimension comique et humaine de la politique, tantôt impressionnés par la rapidité et la trépidation de la vie sur la Colline du Parlement.

Avant le Forum, les enseignants sont priés de choisir le parlementaire qu'ils aimeraient rencontrer. Ils sont parfois jumelés avec des parlementaires qui ont manifesté la volonté de rencontrer des enseignants. L'obligation d'annuler à la dernière minute une rencontre par suite d'activités parlementaires imprévues peut donner lieu à de nouveaux



Dans le cadre de l'Institut, les enseignants peuvent visiter une exposition qui présente des renseignements audiovisuels et imprimés susceptibles d'être utilisés dans leurs cours.

jumelages. Les Présidents invitent les parlementaires à rencontrer un enseignant et à participer aux activités. Ils les invitent aussi à rencontrer les participants lors d'un dîner d'affaires qui a lieu dans le hall d'honneur le soir de la première journée d'activités. Le Président du Sénat invite également les sénateurs à rencontrer les participants lors d'un petit déjeuner d'affaires le jeudi matin avant l'exposé qu'il donne dans l'enceinte du Sénat sur le rôle et les fonctions de la chambre haute.

Les parlementaires se font un plaisir de prendre part à ces deux activités. Au Forum de novembre 1997, plusieurs ministres et trois des cinq chefs de parti ont accepté, en dépit de leur emploi du temps très chargé, de rencontrer un participant! Toujours pendant le Forum de 1997, quelque soixante parlementaires ont assisté au dîner d'affaires du mercredi et plus de vingt sénateurs ont pris part au petit déjeuner d'affaires du jeudi.

Les participants trouvent également fort enrichissante leur rencontre avec des hauts fonctionnaires parlementaires venus discuter sans cérémonie avec eux de leurs fonctions au cours de la semaine. Comme ils se rendent vite compte de leur longue expérience, ils les assaillent de questions sur les rouages du Parlement.

Résultats et produits

Dans le cadre du Forum, les participants sont appelés à travailler avec leurs collègues à l'élaboration de stratégies de mise en valeur de l'information et des connaissances qu'ils acquièrent pendant la semaine. Le dernier jour, ils se réunissent en petits comités pour faire le bilan de leur expérience et mettre la dernière main à une stratégie d'enseignement propre à mieux faire comprendre à leurs élèves la démocratie parlementaire. Il peut s'agir d'un plan d'atelier, d'une activité de simulation ou d'un plan de leçon destiné aux professeurs de sciences sociales, aux généralistes, aux fonctionnaires de conseil scolaire ou de ministère et aux élèves. Y sont définis les objectifs d'apprentissage, les résultats attendus, les tâches à remplir, les ressources et les matériels nécessaires, les méthodes d'enseignement, les contrôles de l'acquis et les stratégies d'évaluation. Les participants et leurs collègues sont invités à mettre les stratégies à l'essai dans leurs classes.

Les participants au Forum de 1996 ont présenté vingt ébauches de projet sur divers sujets liés au gouvernement et aux institutions parlementaires. Voici quelques-uns des thèmes retenus : « La démocratie canadienne : perception et réalité »; « Le conflit : la nature antagoniste de la démocratie parlementaire canadienne »; « L'accession à la citoyenneté active »; « Les freins et les contrepoids dans le système politique canadien »; « Les corps dirigeants : une image de l'organisation politique »; « La compréhension des deux axes idéologiques canadiens »; et « Le rôle du député ». Plusieurs participants, individuellement ou en groupe, ont transformé

leur ébauche en un projet complet qu'ils ont présenté au Forum pendant l'été de 1997.

Trois participants du premier Forum ont été invités à partager leurs expériences et les stratégies d'enseignement qu'ils avaient élaborées. Ils ont présenté chacun leur projet au cours d'une séance plénière et ont ensuite répondu aux questions de l'auditoire. Ils ont également agi comme animateur de groupes de séance bilan pendant le Forum de 1997.

Les participants au Forum de 1997 ont présenté en tout vingt-et-un projets de stratégie d'enseignement. Voici quelques-uns des sujets retenus : « L'avenir du Sénat »; « L'apparat au Sénat »; « Les traditions dans le système parlementaire canadien »; « Le processus démocratique parlementaire au Canada »; « La participation des citoyens au processus législatif »; « Comment former le meilleur cabinet possible »; « Votre politicien : le mythe et la réalité »; « Les personnes importantes de la colline »; « La période de questions vue des coulisses »; « "Showtime" à la Chambre des communes »; et « Confédération II : la suite ».²

La planification et l'organisation : point de vue d'un organisateur

Le programme du Forum est géré et coordonné par le Service d'information publique (SIP) de la Bibliothèque du Parlement et la responsabilité globale de son fonctionnement au jour le jour relève du Chef de l'éducation et des services aux visiteurs du SIP. Le Forum dispose actuellement de 1,75 année-personne³ répartie entre un coordonnateur et un registraire.

Mis à part l'administration quotidienne du Forum, le coordonnateur a des responsabilités dans trois grands domaines : élaboration du programme; mise au point d'un plan d'action en matière de partenariat et de parrainage; et communication et liaison avec les participants, les parlementaires et les personnes-ressource.

Le registraire a pour fonctions principales de produire des annonces et des dépliants pour la campagne de promotion annuelle qui sert d'appel de demandes de participation; d'établir et d'entretenir la base de données nécessaire au traitement des demandes et au stockage de l'information sur les participants; de coordonner les déplacements, les repas et l'hébergement; et de gérer le processus d'inscription.

Juste avant le Forum et pendant celui-ci, le coordonnateur et le registraire ont besoin d'aide dans des domaines cruciaux comme la logistique (entre autres, l'accès aux édifices), la planification des repas (établissement des listes d'invités, envoi des invitations, confirmation des plans de table, relations avec les traiteurs); la liaison avec les bureaux des parlementaires en vue d'organiser et de confirmer leur participation aux activités; la coordination des ressources; et le soutien administratif général. Cette aide est généralement fournie à titre volontaire par le personnel de la Chambre des

communes, du Sénat et de la Bibliothèque du Parlement. L'équipe du Forum comprend alors dix membres sans compter tous ceux qui s'acquittent de diverses tâches à mesure qu'elles se présentent.

Tout au long de l'année, un Comité consultatif des enseignants (CCE) aide à la planification et à l'élaboration du programme, à la sélection des participants, à la promotion du Forum dans les régions et à l'examen des produits mis au point par les participants. Renouvelés par moitié tous les deux ans, ses membres représentent les diverses régions du pays⁴ ainsi que les expériences suivantes : enseignement en faculté d'éducation, élaboration de programmes scolaires, prestation de perfectionnement professionnel, participation au conseil d'administration d'organismes provinciaux de sciences sociales, participation au Forum des enseignantes et enseignants et participation à des comités de sélection de lauréats de prix d'enseignement. La moitié des membres sont censés être des professeurs d'études sociales du primaire, du secondaire et de CEGEP, et les communautés francophone et anglophone sont représentées.

Le Forum est appuyé financièrement par la Chambre des communes, le Sénat et la Bibliothèque du Parlement et bénéficie du généreux soutien d'entreprises comme la Fondation CRB-Reflets du patrimoine et l'Association des banquiers canadiens et de ses partenaires fédéraux, à savoir la Commission de la Capitale nationale et la Résidence du gouverneur général. En 1997, deux nouveaux partenaires se sont joints à l'équipe : une entreprise, la société Grand and Toy/Hilroy et un ministère fédéral, Patrimoine canadien.

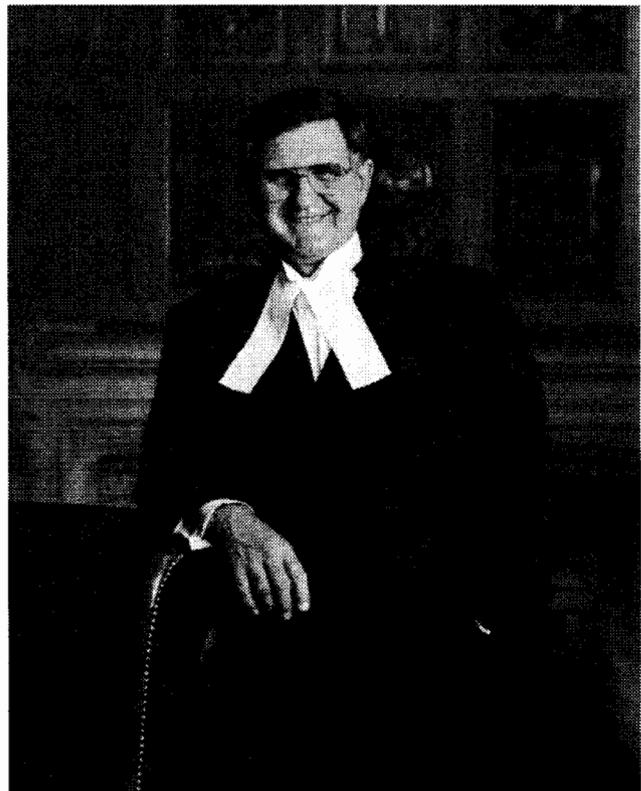
En règle générale, le Forum a lieu une fois par année pendant la première semaine de novembre juste avant le congé parlementaire du Jour du Souvenir. Dans le calendrier parlementaire actuel, c'est la meilleure semaine pour un événement de ce genre : en octobre, l'activité des deux chambres et notamment des comités ne fait que commencer tandis qu'en décembre, la proximité des activités de Noël et le climat trop imprévisible font qu'on peut difficilement faire venir à Ottawa des participants des régions les plus éloignées. S'il avait lieu au printemps, le Forum des enseignantes et enseignants entrerait en conflit avec le Forum des jeunes Canadiens, un programme bien connu d'une durée d'une semaine qui a lieu sur la Colline du Parlement à l'intention des élèves et des enseignants du secondaire.

Les fonctions de planification et de coordination du Forum s'articulent autour de quatre grands axes.

Établissement du programme _ Après le Forum, les organisateurs se réunissent pour faire le bilan de ce qui a bien marché et voir quels éléments du programme et(ou) de la logistique sont susceptibles d'amélioration. Des séances de remue-méninges ont lieu dans le cadre de cette réunion de planification de deux jours. En plus des organisateurs et des

membres du CCE, plusieurs responsables de la procédure et des ressources humaines à la Chambre des communes, au Sénat et à la Bibliothèque du Parlement sont invités à assister à cette réunion. Les suggestions, les conclusions et les décisions sont soigneusement consignées en vue d'améliorer le programme du Forum suivant. Les participants à la réunion de planification du début de 1997 ont recommandé, entre autres, que le Forum comporte désormais une analyse critique et un examen de la démocratie parlementaire ainsi que des exposés sur le rôle du pouvoir exécutif dans le processus d'élaboration des politiques et sur les fonctions du gouverneur général, l'accent devant porter sur le rôle de la Couronne dans le système parlementaire. Quant à la promotion, il a été décidé de lancer l'appel de demandes d'inscription aux enseignants de la quatrième à la douzième année, ce qui constitue une extension par rapport au premier Forum. Il a été recommandé également de lancer une bonne campagne de promotion au Québec et dans les collectivités autochtones et ethniques afin d'attirer plus d'enseignants de ces milieux.

Promotion et appel de demandes d'inscription _ La promotion du Forum se fait pendant toute l'année, mais il y a en hiver une campagne de publicité intensive. Des annonces faisant la promotion du Forum et invitant des demandes



Ex-enseignant, le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent, a contribué à l'établissement de l'Institut.

d'inscription paraissent dans un certain nombre de revues d'éducation nationales et autochtones et dans des bulletins d'éducation provinciaux à grand tirage. Les annonces et les dépliants précisent la nature du Forum et les critères de sélection des participants. Cependant, comme les dates de publication des revues et des bulletins varient d'une province à l'autre, il est impossible de faire paraître les annonces simultanément d'un bout à l'autre du pays. Le budget de promotion de 3 000 \$ est relativement modeste.

Le prix des annonces varie d'une publication à l'autre, les publications nationales étant les plus dispendieuses. On s'efforce d'observer un équilibre entre les diverses régions du pays dans la campagne de publicité.

Les dépliants et les demandes d'inscription sont envoyés aux membres du CCE et aux présidents des associations provinciales d'études sociales qui disposent d'un large réseau de contacts dans leur province. Ils sont également envoyés aux consultants en études sociales et en éducation des autochtones de plusieurs provinces et aux universités canadiennes qui offrent des programmes d'études autochtones. Dans la campagne de promotion de 1997, les départements d'études sociales des CEGEP et des collèges privés ont également reçu du matériel de promotion. Une brochure traitant des objectifs et des activités sert à des fins de promotion générale, tandis qu'une annonce du programme et ainsi qu'une demande d'inscription électronique est affichée sur le site web parlementaire.⁵ Au printemps, les Présidents invitent par écrit les parlementaires à faire la promotion du Forum dans leurs communications avec les électeurs et en faisant circuler dans leur circonscription les dépliants et les annonces. Les Services d'impression de la Chambre des communes et les Services de reproduction et d'offset du Sénat ont en fichier une annonce prête à photographier pouvant être insérée dans les bulletins des parlementaires.

Les candidats peuvent se procurer un formulaire d'inscription au Service d'information publique. Pour le Forum de 1998, les demandes doivent être cachetées par la poste au plus tard le 1^{er} mai 1998.

Processus de sélection _ Au printemps de 1997, 236 professeurs de sciences sociales de toutes les provinces avaient fait parvenir leur demande d'inscription. Plus de 55 p. 100 d'entre eux étaient des provinces de l'Ouest, tandis que ceux de l'Ontario et du Québec comptaient pour 27 p. 100 et ceux des provinces de l'Atlantique pour 18 p. 100. Les organisateurs attribuent le grand nombre de demandes en provenance de l'Ouest à une campagne de promotion particulièrement bien réussie dans cette région du pays. Les provinces centrales de

l'Ontario et du Québec étaient clairement sous-représentées, mais il y avait suffisamment de candidats hautement qualifiés.

Après avoir examiné les 236 demandes reçues, le comité de sélection a choisi en fonction de l'excellence de leur travail 70⁶ candidats provenant des dix provinces.⁷ Plus de la moitié des enseignants étaient du niveau secondaire, le reste se répartissant à peu près également entre les niveaux primaire et intermédiaire. Trois participants sur cinq enseignaient dans des écoles urbaines.

Le comité de sélection composé d'enseignants de huit des dix provinces, des niveaux primaire et secondaire et des zones urbaines et rurales ainsi que de membres des associations d'enseignants et d'anciens participants s'est réuni au cours du premier week-end de juin pour évaluer toutes les demandes reçues. Divisés en équipe, ses membres ont examiné et coté les candidats des provinces autres que la leur en fonction de divers critères (affectations d'enseignement, expérience, antécédents scolaires, déclaration de soutien, participation à l'élaboration de programmes scolaires et de perfectionnement professionnel et engagement à participer à des activités professionnelles ou d'élaboration de programmes après le Forum). En outre, ils se sont efforcés d'établir un équilibre entre les niveaux d'enseignement, les langues officielles⁸ et les zones urbaines et rurales.

Logistique _ Le Président de la Chambre des communes notifie par écrit les candidats retenus ainsi que le directeur de leur école et le président de leur conseil scolaire. Les candidats choisis reçoivent par la poste également de plus amples renseignements sur le programme du Forum accompagnés d'un formulaire d'acceptation et d'une demande de versement des frais d'inscription.⁹

Les préparatifs prennent toute leur ampleur au cours de l'été. Il faut prendre les arrangements relatifs aux déplacements, à l'hébergement et aux repas des participants et des personnes-ressource comme les animateurs et les présentateurs; confirmer et mettre au point toutes les activités, y compris la préparation de toute la documentation; et rencontrer les gestionnaires des services de la Chambre et du Sénat pour leur faire part des besoins (attribution, préparation et entretien des salles; services techniques; sécurité et accès aux édifices de la Cité parlementaire; transports; télédiffusion et interprétation). À l'approche du Forum, une équipe de soutien logistique est mise sur pied pour s'occuper de tous les détails que comporte l'organisation d'un événement de cette envergure. Il faut aussi communiquer avec les bureaux des parlementaires pour fixer les rendez-vous avec les participants et confirmer leur participation aux activités, ce qui exige beaucoup de temps, de diligence et de persévérance. Lorsque la soirée d'accueil arrive enfin, il y a déjà plusieurs semaines que les organisateurs travaillent d'arrache-pied! Pourtant, lorsqu'ils voient les visages réjouis des participants, tous leurs efforts leur semblent justifiés.

Mot de la fin

Bien que l'incidence à court et à long terme des activités du Forum n'ait pas encore été évaluée¹⁰, il est possible de tirer quelques conclusions des résultats obtenus. Premièrement, les participants se renseignent de première main sur les fonctions et les activités du Parlement et des hommes et des femmes qui y travaillent ainsi que sur les rouages du gouvernement. Beaucoup ont écrit au Président de la Chambre des communes et au Président du Sénat pour leur indiquer que leur participation au Forum leur avait permis de beaucoup mieux comprendre la démocratie parlementaire canadienne. La plupart des enseignantes et enseignants déclarent avoir acquis une meilleure idée des ressources, des services et des auxiliaires d'enseignement que mettent à leur disposition le Parlement et d'autres organismes fédéraux. Deuxièmement, les participants ont produit une série de stratégies d'enseignement sur divers sujets liés au gouvernement parlementaire qu'ils peuvent partager avec leurs collègues grâce au réseau. Dans la foulée du premier Forum, plusieurs enseignantes et enseignants ont produit des plans de leçon et des activités de simulation fondés sur le programme scolaire de leur province. Trois d'entre eux ont été invités à faire part des résultats de leur travail à leurs collègues du deuxième Forum. Ils avaient mis à l'essai leurs stratégies d'enseignement, ce qui leur avait permis d'en vérifier l'efficacité. Troisièmement, nous avons appris par des articles parus dans des revues et des bulletins d'éducation que plusieurs enseignantes et enseignants ont donné des ateliers sur ce qu'ils avaient appris au Forum. Ces «ambassadeurs» augmentent le rayonnement du Forum en élaborant des méthodes d'enseignement et en animant des ateliers lorsqu'ils retournent dans leurs milieux respectifs.

Notes

1. Le Forum des jeunes Canadiens, qui a célébré son vingtième anniversaire en 1996, est peut-être le programme le mieux connu. D'une durée d'une semaine, il permet à de jeunes chefs de file

d'apprendre à connaître concrètement les rouages du gouvernement. Les participants s'entretiennent avec des décideurs, observent le gouvernement à l'oeuvre, échangent leurs impressions et leurs préoccupations et se renseignent sur des sujets et des liens d'intérêt commun.

2. Les ébauches seront diffusées au sein de la collectivité des enseignantes et des enseignants en tant qu'outils pouvant être utilisés en classe et à l'appui des programmes existants ou en vue d'élaborer de nouveaux programmes dans ces domaines.
3. Ce serait l'équivalent de deux postes si le temps que consacre au Forum le Chef de l'éducation et des services aux visiteurs était inclus.
4. Aux termes du mandat du CCE, il doit y avoir « deux représentants des Maritimes et de Terre-Neuve, ainsi que un de l'Ontario, un du Québec et deux des provinces des Prairies et de la Colombie-Britannique ».
5. Les candidats peuvent télécharger et utiliser le formulaire d'inscription, mais ils ne peuvent pas l'envoyer électroniquement au Forum.
6. À cause de la grève des enseignants en Ontario en 1997, cinq participants de cette province ont choisi de ne pas assister au Forum.
7. Les participants se répartissaient comme suit : Alberta (8), Colombie-Britannique (16), Manitoba (3), Nouveau-Brunswick (3), Terre-Neuve (4), Nouvelle-Écosse (3), Ontario (20), Île-du-Prince-Édouard (2), Québec (7) et Saskatchewan (4).
8. Voici comment se répartissaient les participants selon leur langue officielle : 56 anglophones, dont six bilingues, et 14 francophones, dont huit bilingues.
9. Pour les Forums de 1996 et de 1997, les frais d'inscription s'élevaient à 200 \$. Cette somme couvre une partie seulement des frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de documentation pour chaque participant.
10. Un organisme de l'extérieur a récemment été chargé d'évaluer l'incidence des activités des deux éditions du Forum. Cette enquête portera sur deux questions. D'abord, dans quelle mesure les ressources, les connaissances et les stratégies acquises au Forum sont-elles utilisées? Ensuite, le Forum a-t-il influé sur les façons dont les participants enseignent la démocratie parlementaire canadienne? L'étude se fera en 1998.